

Communiqué de presse

COVID : les revirements du Ministère mettent en péril l'école

Alors que l'épidémie atteint un seuil critique dans beaucoup de départements, que les variants, anglais, sud africain voire brésilien, plus contagieux gagnent du terrain, que des élus de la Moselle appellent à avancer les vacances et fermer les écoles, le ministère assouplit en catimini le protocole sanitaire et la conduite à tenir en cas de Covid.

Il s'agit là de la troisième modification en moins de 15 jours. Les deux premières modifications avaient permis de mieux protéger en instaurant le principe de précaution comme règle notamment en cas de découverte de variant. Le nouveau protocole assimile désormais le variant anglais au cas général du Covid, reprenant la règle de trois cas confirmés pour fermer une classe. Quant aux variants sud africain et brésilien, ils n'entraîneront plus automatiquement la définition de cas contact pour les personnels.

Ainsi, avec les nouvelles règles édictées, le nombre de fermetures de classes va mécaniquement baisser, confortant ainsi la communication du ministre sur le peu de contaminations en milieu scolaire, au mépris de la santé des personnels, des élèves et des familles. Or, il ne suffit pas de casser le thermomètre pour faire baisser la fièvre. Les contaminations en milieu scolaire augmentent et cet allègement du protocole va augmenter la circulation du virus dans les écoles et les familles.

Pour protéger l'école et ses personnels, il faut casser les chaînes de contaminations et donc réinstaurer des règles de fermetures de classes et d'écoles protectrices. Il faut également distribuer des masques gratuitement aux élèves, engager au plus vite la campagne de vaccination à l'éducation nationale et rendre enfin effective la campagne de tests promise mais à ce jour totalement inefficace.

Les revirements incessants du ministère en termes de conduite à tenir en cas de Covid provoquent désordre et inquiétudes sur le terrain en plus de mettre en péril l'école, il est pourtant urgent d'agir pour la protéger.

Paris, le 13 février 2021